

## Mise en place de récifs artificiels *CRPMEM*

Le comité régional des pêches, en partenariat avec EDF et la commune du Port a mené une étude de faisabilité relative au projet de recyclage des poteaux EDF en récifs artificiels en mer. Cette étude avait pour objectif de déterminer la structure la mieux adaptée et d'en concevoir des prototypes.

Ces études ont mis en exergue l'intérêt des récifs artificiels, à la fois sur le thème du repeuplement récifal, de l'agrégation de petits pélagiques pour la pêche à l'appât et de la création de nouveaux sites de pêche pour la pêche côtière.

Les études ont également permis de travailler sur la structure des prototypes à fabriquer, afin d'offrir un habitat suffisant en fonction du type de fonds rencontrés, de leur profondeur et des espèces présentes.

L'étude a ainsi démontré la nécessité de fabriquer plusieurs types de récifs artificiels afin de répondre aux différentes typologies des lieux d'immersion



Le projet vise donc maintenant à expérimenter la mise à l'eau de vingt

prototypes fabriqués et d'en assurer le suivi scientifique.

Les immersions se dérouleront sur trois sites, à Saint Leu, au Port et à La Possession.



Le projet est dans la continuité des études menées à la Réunion sur les récifs artificiels et dans leur intérêt tant environnemental pour la restauration récifale que économique pour la petite pêche côtière en jouant le rôle à court terme de DCP côtier et en aménageant à moyen long terme de nouveaux espaces de pêche tout le long du littoral.

### ***Quelques chiffres :***

Coût total de l'étude : 45 000 € dont 31 500 € d'IFOP

Coût total du projet d'immersion : 105 000 € dont 73 500 € d'IFOP.

### ***Quelques indicateurs :***

Nombre de prototypes immergés : 20

Nombre d'espèces coralliennes exploitables : 6

Ce projet est cofinancé par  
l'Union Européenne

